



## Circulaire 8632

du 15/06/2022

Examens du Jury délivrant le Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) - Session 2022-2023

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 15/06/2022 au 30/06/2022
Documents à renvoyer	oui, pour le 30/06/2022

Résumé	Appel aux candidats désirant passer les examens du Jury délivrant le Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) - Session 2022-2023
--------	--

Mots-clés	Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) Jury CAP
-----------	---

<u>Remarque</u>	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires
-----------------	--

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>	Maternel ordinaire	Centres d'Auto-Formation
	Primaire ordinaire	Centres de Technologie Avancée (CTA)
	Secondaire ordinaire	Centres de dépaysement et de plein air (CDPA)
<b>Ens. officiel subventionné</b>	Secondaire en alternance (CEFA)	Centres techniques
<b>Ens. libre subventionné</b>	Maternel spécialisé	Homes d'accueil permanent
Libre confessionnel	Primaire spécialisé	Internats primaire ordinaire
Libre non confessionnel	Secondaire spécialisé	Internats secondaire ordinaire
	Secondaire artistique à horaire réduit	Internats prim. ou sec. spécialisé
	Promotion sociale secondaire	Internats supérieur
	Promotion sociale secondaire en alternance	

### Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique (DGESVR) Monsieur Etienne GILLIARD, Directeur général / Président du Jury délivrant le CAP
---

### Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
FABRY Johan	Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique (DGESVR) - Direction de l'Enseignement supérieur (DIES) - Jury CAP	02/213.59.10 jurycap@cfwb.be
LOUREAU Amélie		

**OBJET : Examens du Jury délivrant le Certificat d'aptitudes pédagogiques  
Session 2022-2023**

Madame,  
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer l'appel à candidatures pour les examens organisés par le Jury pour la délivrance du Certificat d'aptitudes pédagogiques pour la session 2022-2023 publié au Moniteur ce 15 juin 2022.

Le dossier de candidature **complet** (adressé, signé et complété des différents documents prévus par le présent appel) doit être envoyé **par courrier recommandé** via la poste au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour **le 30 juin 2022 au plus tard**.

**Tout dossier incomplet ou envoyé hors délai sera considéré irrecevable.**

En cas de nécessité, toute personne qui le souhaite peut prendre contact avec :

- la cellule Jury CAP au sujet des inscriptions et du déroulement de la session :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Amélie LOUREAU	02/213.59.10	<a href="mailto:jurycap@cfwb.be">jurycap@cfwb.be</a>
Johan FABRY		

Site : [www.jurycap.cfwb.be](http://www.jurycap.cfwb.be)

- la cellule « PRIMOWEB » au sujet des titres et fonctions :

	Téléphone	Email
Cellule « PRIMOWEB »	02/413.37.10	<a href="mailto:primoweb@cfwb.be">primoweb@cfwb.be</a>

Site : [www.enseignement.be/primoweb](http://www.enseignement.be/primoweb)

- la cellule « VALEXU » au sujet de la valorisation de l'expérience utile :

	Téléphone	Email
Cellule « VALEXU »	02/690.80.83	<a href="mailto:valexu@cfwb.be">valexu@cfwb.be</a>

L'avis publié au Moniteur belge du 15 juin 2022 constitue la seule source d'information officielle.

Je vous remercie de veiller à la communication de la présente aux membres des personnels relevant de votre autorité, accessible sur le site <http://www.enseignement.be/circulaires> ou [www.jurycap.cfwb.be](http://www.jurycap.cfwb.be).

Etienne GILLIARD,

Directeur général

\*\*\*

Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique (DGESVR)

\*\*\*

**Examens du Jury pour la délivrance du Certificat d'aptitudes pédagogiques  
Session 2022-2023**

Le présent avis concerne l'organisation des examens prévus aux articles 34 à 45 du Décret du 20 juillet 2006 portant diverses mesures en matière d'enseignement obligatoire, d'enseignement supérieur, de culture et d'éducation permanente.

**I. Conditions de participation aux examens :**

1°) Etre de conduite irréprochable ;

2°) Jouir des droits civils et politiques ;

3°) Etre porteur d'un titre faisant foi d'une compétence disciplinaire à l'adjonction duquel le Certificat d'aptitudes pédagogiques permet d'être porteur d'un titre de capacité à l'exercice d'une ou plusieurs fonctions telles que définies par le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française ;

**ou** être détenteur d'une reconnaissance d'expérience utile reconnue par la chambre d'expérience utile de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans un métier en rapport avec la (les) discipline(s) à enseigner et qui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement ;

**ou** être détenteur d'une attestation d'engagement au moment du présent appel à candidatures au sein d'une école organisée ou subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, signée par le représentant du Pouvoir organisateur ;

4°) Avoir introduit une candidature dans la forme et le délai fixé par l'appel aux candidats.

Le droit d'inscription aux examens est de **50€<sup>1</sup>**. Cette somme doit être virée **au plus tard le 30 juin 2022 sur le compte BE70-0912-1101-3425** de la Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique (DGESVR), avec la communication « CAP 2022-2023 + votre **NOM et prénom** ».

**Sans ces informations, votre identification ne sera pas possible.**

Aucun autre mode de paiement n'est autorisé.

Les droits d'inscription restent acquis au trésor ; ils ne sont remboursés en aucun cas.

**N'ont PAS accès au Jury CAP :**

- le titulaire d'un grade de Master qui a accès à une inscription à une agrégation ;
- le candidat porteur d'un titre disciplinaire qui, même accompagné du CAP, ne donne accès à aucune fonction listée dans « PRIMOWEB »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> La gratuité est accordée aux candidats demandeurs d'emploi et aux candidats bénéficiant du revenu d'intégration sociale, sur production d'une attestation délivrée par l'organisme compétent.

<sup>2</sup> Afin de vérifier si votre diplôme vous confère l'accès à une ou plusieurs fonction(s) enseignante(s), encodez l'intitulé de votre diplôme sur l'application « Primoweb »  
[http://www.enseignement.be/index.php?page=27274&navi=4240#zone\\_step\\_0](http://www.enseignement.be/index.php?page=27274&navi=4240#zone_step_0), cochez que vous disposez d'un CAP et complétez le cas échéant par vos certificats complémentaires ou dépêche d'expérience utile.

## **II. Organisation des examens, dispenses et conditions de réussite :**

### **A. Les examens comprennent une partie écrite (éliminatoire) et une partie orale.**

La partie écrite comprend :

La rédaction d'un résumé et d'un commentaire de texte en rapport avec la fonction enseignante (durée : 3 heures).

Points attribués : 100

**Cette épreuve unique se déroulera le mercredi 31 août 2022 (après-midi) à Liège.**

La partie orale comprend :

a) une interrogation orale sur la psychologie, la pédagogie, la méthodologie et la pratique de l'enseignement, l'organisation de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Points attribués : 100

b) la présentation d'une leçon en classe d'une période de cours choisie par le Jury parmi trois leçons proposées par le candidat.

Points attribués : 200

**B. Les porteurs du certificat des cours normaux techniques moyens (CNTM) sont dispensés, à leur demande :**

- a) de l'examen écrit ;
- b) de l'interrogation orale visée au point II. B. a).

**C. L'examen écrit précède l'examen oral.** Les candidats qui n'ont pas obtenu au moins 50% des points à l'examen écrit ne peuvent pas se présenter à l'examen oral de la même session.

**D. Pour obtenir le Certificat d'aptitudes pédagogiques,** les candidats doivent avoir obtenu au moins 60% du total des points attribués au total et 50% des points à la partie écrite et 50% des points à la partie orale.

**E. Les candidats absents ne sont pas admis à poursuivre leur session.**

De plus, les candidats absents n'ayant pas envoyé de justificatif valable (certificat médical, convocation par une autorité ou cas de force majeure apprécié par le Président du Jury<sup>3</sup>) par courrier recommandé au secrétariat du Jury et au plus tard le jour de l'épreuve (cachet de la poste faisant foi) ne seront pas admis à se réinscrire à la session suivante.

---

<sup>3</sup> Les pièces utiles seront envoyées par courrier recommandé au secrétariat au plus tard le jour de l'épreuve, cachet de la poste faisant foi à MFWB – DGESVR – Cellule Jury CAP – rue A. Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles.

### **III. Renseignements complémentaires :**

- Les convocations aux épreuves sont envoyées par courrier recommandé environ 10 jours calendrier avant la date de l'épreuve. Dès réception, les candidats confirment leur intention de participer par courriel à [jurycap@cfwb.be](mailto:jurycap@cfwb.be).
- Tout changement éventuel d'adresse, d'adresse électronique ou de numéro de téléphone est communiqué au secrétariat par courriel : [jurycap@cfwb.be](mailto:jurycap@cfwb.be)
- En cas de nécessité, les candidats peuvent contacter le secrétariat du Jury par courriel ou par téléphone (02/213.59.10).
- Ces épreuves orales se déroulent sur l'ensemble du territoire couvert par la Fédération Wallonie-Bruxelles, selon l'organisation interne du Jury. Les candidats peuvent donc être amenés à se déplacer sur ce territoire.
- Les candidats sont tenus de respecter scrupuleusement les consignes indiquées dans leurs courriers de convocation sous peine d'exclusion, ainsi que les règlements d'ordre intérieur des écoles là où ils sont invités à présenter leurs épreuves, sans exception.
- Aucun support, aucune bibliographie n'est communiquée aux candidats.
- Les thématiques interrogées lors de l'épreuve orale « interrogation » sont disponibles sur le site du jury CAP : <https://jurycap.cfwb.be/> (onglet « télécharger les documents »).
- En vue de l'épreuve orale « leçon », les candidats proposent au Jury trois sujets de leçons s'inscrivant dans un cours lié à la fonction enseignante correspondante (voir annexe II). Les sujets référencés sont identiques à ceux des trois préparations proposées lors de l'épreuve orale « leçon ».
- Les propositions de fonction, de cours et de sujets de leçons peuvent être refusées par le Jury. Dans ce cas, les candidats en sont avertis.
- Les résultats sont communiqués par courrier recommandé :
  - après la délibération intermédiaire prévue en octobre 2023 (pour l'épreuve écrite éliminatoire) ;
  - après la délibération finale prévue en juin 2023 (pour la décision d'octroi ou non du CAP).

Il n'y a pas de communication de résultat après l'épreuve orale « interrogation » ; celle-ci étant une composante de l'épreuve orale.

Les épreuves orales débutent mi-octobre.

#### **IV. Envoi des candidatures :**

Les candidatures complètes sont envoyées par courrier recommandé via la poste pour le 30 juin 2022 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) à :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
DGESVR - Cellule Jury CAP  
rue A. Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

Toute candidature incomplète ou envoyée hors délai sera jugée irrecevable.

#### **Documents à envoyer :**

##### **Pour tous les candidats :**

- 1. L'annexe I** complétée, datée et signée ;
- 2. L'annexe II** complétée, datée et signée ;
- 3. Une preuve de paiement** du droit d'inscription de 50€ versés sur le compte BE70-0912-110134-25, ou **l'attestation**<sup>4</sup> de demandeur d'emploi et de bénéficiaire au revenu d'intégration sociale qui accorde la gratuité ;
- 4. Un extrait de casier judiciaire modèle 596-2**, tel que visé par le Code d'instruction criminelle daté de 6 mois maximum ;
- 5. Une copie du diplôme** de la composante disciplinaire<sup>5</sup> sur la base de laquelle l'inscription au Jury délivrant le CAP est introduite, ou une copie de **l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant équivalence**<sup>6</sup> (si diplôme obtenu à l'étranger) ;
- 6. Une copie du recto de leur carte d'identité.**

##### **Pour les candidats concernés :**

- 7. Une copie de l'attestation de valorisation de l'expérience utile**<sup>7</sup> ;
- 8. L'attestation d'irrecevabilité à l'agrégation d'enseignement supérieur** délivrée par une université pour les candidats qui s'inscrivent sur base d'un master et qui n'ont pas accès à ladite agrégation ;
- 9. Une attestation d'engagement signée par le responsable du Pouvoir organisateur ou son représentant** pour les membres du personnel enseignant en fonction au moment de l'appel et engagés sur base d'un titre de pénurie (listé ou non).

<sup>4</sup> Rappel : la gratuité est accordée aux candidats demandeurs d'emploi et aux candidats bénéficiant du revenu d'intégration sociale, sur production d'une attestation délivrée par l'organisme compétent.

<sup>5</sup> L'article 16§3 décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française prévoit qu'un titre de capacité pour exercer une fonction du membre du personnel enseignant se compose de 2 à 3 parties à savoir :

- une composante disciplinaire ;
- une composante pédagogique (CAP, agrégation) ;
- et éventuellement une composante d'expérience utile reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles (copie de la dépêche de la reconnaissance requise).

Pour certaines fonctions, des certificats complémentaires peuvent être requis (pour plus d'informations, se référer au lien suivant : [www.enseignement.be/primoweb](http://www.enseignement.be/primoweb))

<sup>6</sup> Les informations nécessaires pour introduire une demande d'équivalence de diplômes sont consultables via le lien : <http://www.equivalences.cfwb.be>

<sup>7</sup> Les informations relatives à cette procédure sont consultables via le lien : [https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/48739\\_000.pdf](https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/48739_000.pdf);

ANNEXE I – Jury CAP – Formulaire de demande d’inscription  
Session 2022-2023

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

Direction générale de l’Enseignement supérieur, de l’Enseignement tout au long de la vie et de la  
Recherche scientifique (DGESVR)

Je soussigné(e) : ***Veillez écrire lisiblement***

**NOM** (En caractères d’imprimerie) .....

**Prénom** .....

**Civilité : Madame / Monsieur / X**

**Né(e) à** ..... **le** ... - ... - .....

**Courriel:** .....@.....

**Téléphone :** .....

**Adresse courrier :** .....

**Code postal :** ..... **Localité :** .....

**Titulaire du (des) diplôme(s) suivant(s), intitulé(s) exact(s) <sup>(1)</sup>**

.....  
.....

Je joins à cette demande, sous peine de nullité :

- la preuve de paiement de 50€ (ou attestation de demandeur d’emploi et de bénéficiaire au revenu d’intégration sociale) ;
- l’extrait de casier judiciaire modèle 596-2, daté de 6 mois maximum ;
- une copie du diplôme de la composante disciplinaire (ou copie de l’Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant équivalence) ;
- une photocopie de la carte d’identité ;
- l’annexe II de la circulaire dûment complétée, datée et signée ;
- s’il y a lieu, une copie de l’attestation de valorisation de l’expérience utile ;
- s’il y a lieu, l’attestation d’irrecevabilité à l’agrégation d’enseignement supérieur ;
- s’il y a lieu, l’attestation d’engagement en cours et signée par le responsable du Pouvoir organisateur ou son représentant.

Une déclaration frauduleuse, incomplète ou erronée m’expose à l’invalidation de mon inscription.

**Date :**

**Signature :**

---

<sup>(1)</sup> Equivalence de diplôme obtenue préalablement à l’inscription requise pour les diplômés étrangers.

**ANNEXE II – Jury CAP – Sujets de leçon proposés – session 2022-2023**

<b>Cadre A/ Identification.</b>	
<b>NOM :</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Intitulé du diplôme (composante disciplinaire) :</b>	
Reconnaissance de l'exp. utile reçue (VALEXU) : oui / non <i>Si oui, joindre une copie au dossier de candidature</i>	En fonction actuellement en titre de pénurie : oui / non <i>Si oui, joindre une attestation au dossier de candidature</i>
Si enseignant : école(s) où vous exercez :	
Si pas enseignant : votre profession actuelle :	

<b>Cadre B/ Fonction choisie : A remplir à l'aide du site PRIMOWEB.</b>		
<i>La fonction choisie sera refusée si elle n'est pas en adéquation avec le diplôme communiqué lors de l'inscription (ou à la reconnaissance de l'expérience utile ou à l'exercice actuel de cette fonction en titre pénurie). Dans t el cas, le candidat en est informé.</i>		
<b>Fonction</b>	<b>Qualification</b>	<b>Enseignement</b>

<b>Cadre C/ Cours choisi : Lié à la fonction choisie via le site PRIMOWEB.</b>					
Forme d'enseignement (si plein exercice)	Cours		Option		Niveau <i>*PAS de 7<sup>e</sup></i>
	Code	Libellé	Code	Libellé	

<b>Cadre D/ Choix d'un référentiel et proposition de 3 sujets de leçons en adéquation avec celui-ci</b> (dans la même fonction, dans le même cours, dans le même niveau).	
Le Jury se réserve le droit de refuser certains sujets. Dans ce cas, le candidat en sera informé préalablement.	
Référence précise au référentiel (ou au programme ou au profil métier ou au projet d'école, selon le cas) utilisé pour déterminer vos sujets de leçons. Prévoir une copie à présenter le jour de l'épreuve orale leçon.	
Sujet 1	
Sujet 2	
Sujet 3	

<b>Cadre E/ Ce document est complété sur base des indications ci-jointes. Une copie doit être conservée.</b>	
Les sujets renseignés correspondront <u>impérativement à ceux présentés lors de l'épreuve, sous peine de nullité.</u>	
Date :	Signature :

# Consignes pour compléter l'annexe II « Sujets de leçon proposés »

## Cadre A/ Identification

- Ecrivez lisiblement, éventuellement par traitement de texte. La fiche en version *word* du document est disponible sur le site internet du jury : <https://jurycap.cfwb.be/telecharger-des-documents/> ;
- Composante disciplinaire = intitulé de votre diplôme reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et utilisé pour votre inscription au Jury CAP ;
- Indiquez si vous êtes en possession d'une reconnaissance de l'expérience utile reçue par la Chambre de Valorisation de l'Expérience utile (« VALEXU »). Seules les décisions d'octroi sont à prendre en considération ;
- Notez l'école (ou les écoles) où vous enseignez actuellement ;
- Une attestation de l'école est à joindre au dossier de candidature si vous choisissez de présenter votre épreuve dans la fonction exercée et que celle-ci n'est pas accessible via le diplôme renseigné.

## Cadre B/ Fonction choisie (via l'application PRIMOWEB)

**Etape 1** - Vous devez vous rendre sur la page de l'application « Primoweb » [http://www.enseignement.be/index.php?page=27274&navi=4240#zone\\_step\\_0](http://www.enseignement.be/index.php?page=27274&navi=4240#zone_step_0) ;

**Etape 2** - Spécifiez votre diplôme ;

Afin de déterminer les fonctions auxquelles vous pouvez accéder, vous devez d'abord déterminer le titre exact de votre diplôme. Celui-ci doit être reconnu par la FWB.

Après avoir écrit un ou plusieurs mots contenus dans le titre de votre diplôme, cliquer sur « afficher la liste des diplômes correspondants ».

### Spécifiez votre diplôme

Afin de déterminer les fonctions auxquelles vous pouvez accéder, vous devez d'abord déterminer le titre exact de votre diplôme. Pour ce faire indiquez le mot principal (ou les mots principaux) correspondant à votre diplôme dans la zone ci-dessous:

(des informations complémentaires sont disponibles ici)

Mots saisis dans le titre de votre diplôme →

#### Remarques

- privilégiez les termes au singulier (ex: mathématique -sans s- plutôt que mathématiques -avec s-)
- Les mots de moins de 4 caractères sont ignorés lors de la recherche.
- Pour la personne ne disposant d'aucun diplôme mais bien d'une expérience professionnelle, il s'agit d'introduire les termes "homme de métier" dans le cadre de recherche ci-dessus.
- Pour les porteurs d'AESS, il existe deux possibilités de recherche : soit par l'intitulé du master en étape 1 en précisant l'AESS/master à finalité didactique en étape 2, soit en précisant l'AESS avec sa spécialité en étape 1. La première option donne le résultat le plus complet. La seconde option peut être utile lorsque l'AESS a été obtenu dans une autre spécialité que le master.

- Pour toute question ou difficulté avec l'application Primoweb, veuillez contacter le helpdesk au 02/413 37 10 ou via courriel : [primoweb@cfwb.be](mailto:primoweb@cfwb.be)

**Ce helpdesk répondra exclusivement aux questions relatives à l'application « Primoweb ». En aucun cas, vous n'obtiendrez des informations d'ordre pédagogique ou relatives aux référentiels, programmes d'enseignement, profils métiers, ...**

**Etape 3** - Sélectionnez votre diplôme parmi la liste proposée ;

Choisissez celui qui correspond EXACTEMENT à l'intitulé de votre diplôme. Afin d'éliminer tout risque d'erreur, munissez-vous de votre diplôme lorsque vous effectuez la sélection.

**Etape 4 -** Spécifiez votre titre pédagogique éventuel ;

Pour cette simulation, sélectionnez « CAP/DAP/CNTM » comme titre de capacité (en anticipant le fait de réussir le CAP bien que vous ne le possédiez pas encore).

Spécifiez votre titre pédagogique éventuel

titre pédagogique	
<input type="radio"/> (je ne possède aucun titre pédagogique)	
<input type="radio"/> AESI	(DP=3)
<input type="radio"/> AESS	(DP=5)
<input checked="" type="radio"/> CAP/DAP/CNTM	(DP=6)
<input type="radio"/> CAPAES	(DP=7)
<input type="radio"/> Instituteur maternel	(DP=10)
<input type="radio"/> Instituteur primaire	(DP=11)
<input type="radio"/> Master à finalité didactique	(DP=13)

**Etape 5 -** Spécifiez votre certificat complémentaire éventuel ;

Si vous n'en disposez pas, choisissez « je ne possède pas de certificat complémentaire ».

**Etape 6 -** Le résumé de vos titres de capacité s'affiche.

**Etape 7 -** Spécifiez si vous disposez d'une dépêche d'expérience utile ou non ;

Pour toute information concernant cette procédure :	Téléphone	Email
Cellule « VALEXU »	02/413.37.10	<a href="mailto:valexu@cfwb.be">valexu@cfwb.be</a>

Retrouvez toutes les informations relatives à la valorisation de l'expérience utile dans le document Circulaire 8169 : (parue le 30-06-2021) [https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/48739\\_000.pdf](https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/48739_000.pdf)

**Etape 8 -** Les fonctions correspondant à vos diplômes ou expérience utile reconnue s'affichent (c'est-à-dire les fonctions auxquelles vous pourriez postuler).

**Etape 9 -** Choisissez une seule fonction et complétez dûment le cadre B du formulaire « Sujets de leçon proposés ».

Priorisez une fonction en « titre requis » par rapport à une fonction en « titre suffisant ».

A défaut, priorisez une fonction en « titre suffisant » par rapport à une fonction en « titre de pénurie ».

Reportez telles quelles dans le tableau les informations dans les cases « Fonction », « Qualification » et « Enseignement ».

**Cadre C/ Cours choisi** (lié à la fonction via PRIMOWEB)

**Etape 1 -** Cliquez sur la fonction choisie (étape précédente)

En choisissant une fonction, une nouvelle page s'affiche : « Etre enseignant: Titres et cours liés à la fonction choisie »

Vous obtenez une liste des cours de plein exercice liés à la fonction ou une liste des cours de promotion sociale liés à la fonction. **Soyez attentif à choisir la fonction liée au niveau d'enseignement souhaité.**

**Etape 2** - Choisissez un seul cours et complétez le cadre C du formulaire « Sujets de leçon proposés ».

- Précisez le niveau choisi :

- Fondamental ordinaire : un degré
- Fondamental spécialisé : un type et une maturité
- Secondaire ordinaire : un degré : D1, D2, D3 (mais pas de leçons en 7<sup>ème</sup> année pour des raisons d'organisation des stages de ces sections au sein des écoles)
- Secondaire spécialisé : une forme et une phase
- Promotion sociale : une unité de formation ou un module d'enseignement

<b>Cadre D/ Sujets de leçon</b> (dans le même niveau, dans le même cours, dans la même fonction).
---

**Etape 1** – Choisissez d'abord le référentiel, le programme ou le profil de métier / formation (selon les disponibilités et le cours choisi). Vos leçons devront être en adéquation avec celui-ci.

Indiquez la référence précise du référentiel (ou programme, profil de formation).  
<http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=184>

Dans certains cas, les réseaux d'enseignement publient sur leur site les programmes d'enseignement pour ce qui les concerne.

Pour certaines fonctions, il existe également un « profil métier » ou « profil de formation et de qualification » que vous pouvez utiliser comme référence

[https://sfmg.cfwb.be/nos-productions-profils/domainresult/?no\\_cache=1](https://sfmg.cfwb.be/nos-productions-profils/domainresult/?no_cache=1)  
<http://www.enseignement.be/index.php?page=25255&navi=298>

Pour les fonctions de l'enseignement secondaire spécialisé « adaptation sociale » et « éducation gestuelle », il y a lieu de se référer à un projet d'école existant.

Vous ne reportez sur votre fiche **qu'une seule référence, la plus précise possible**.

**Rappel : Le Secrétariat du Jury et la cellule Primoweb ne pourront en aucun cas vous orienter ou vous aider dans votre recherche de référentiel et choix de sujets.**

**Etape 2** - Choisissez ensuite 3 sujets de leçons, en corrélation avec la référentiel / programme / profil métier / projet d'école (selon le cas).

Les 3 préparations de leçons présentées au Jury le jour de votre épreuve correspondront scrupuleusement aux 3 sujets renseignés sur cette fiche, sous peine de nullité.

<b>Cadre E/</b>
-----------------

- Conservez une copie de votre formulaire car vous le présenterez au Jury le jour de votre épreuve.
- Dated et signez.

## Exemples de fonctions et de cours choisis

**Exemple 1 :** Je suis porteur d'un bachelier en commerce extérieur, avec un CAP (j'anticipe ici le fait de réussir), sans certificat complémentaire, sans dépêche d'expérience utile,

- les fonctions qui me sont accessibles sont :

Fonction	Qualification	Barème	EU	Enseignement	
CG Adaptation sociale DI	titre suffisant	CG 301-1a	--	Enseignement secondaire de plein exercice	(F=8 T=341 E=1)
CG Formation générale de base DI	titre de pénurie	CG 301-1a-1b	--	Enseignement secondaire de plein exercice	(F=18 T=341 E=1)
CG Formation générale de base DI	titre de pénurie	CG 301-1a-1b	--	Enseignement secondaire de promotion sociale	(F=488 T=341 E=1)
CG Sciences économiques DI	titre suffisant	CG 301-1a	--	Enseignement secondaire de plein exercice	(F=31 T=919 E=1)
CG Sciences économiques DI	titre suffisant	CG 301-1a	--	Enseignement secondaire de promotion sociale	(F=507 T=919 E=1)
CG Sciences économiques DS	titre de pénurie	CG 346-1a-1b	--	Enseignement secondaire de plein exercice	(F=242 T=913 E=1)
CG Sciences économiques DS	titre de pénurie	CG 346-1a-1b	--	Enseignement secondaire de promotion sociale	(F=708 T=913 E=1)
Conseiller à la formation	titre de pénurie	NCC 301	--	Personnel Non Chargé de Cours	(F=962 T=320 E=1)
Coordinateur qualité	titre de pénurie	NCC 301	--	Personnel Non Chargé de Cours	(F=963 T=320 E=1)
CT Cours commerciaux DI	titre requis	CT 301	--	Enseignement secondaire de plein exercice	(F=68 T=919 E=1)
CT Cours commerciaux DI	titre requis	CT 301	--	Enseignement secondaire de promotion sociale	(F=536 T=919 E=1)
CT Cours commerciaux DS	titre de pénurie	CT 346-1a-1b	--	Enseignement secondaire de plein exercice	(F=278 T=913 E=1)
CT Cours commerciaux DS	titre de pénurie	CT 346-1a-1b	--	Enseignement secondaire de promotion sociale	(F=749 T=913 E=1)
CT Gestion de projet DI	titre suffisant	CT 301-1a	--	Enseignement secondaire de plein exercice	(F=77 T=341 E=1)
CT Gestion de projet DI	titre suffisant	CT 301-1a	--	Enseignement secondaire de promotion sociale	(F=1015 T=341 E=1)
CT Gestion de projet DS	titre suffisant	CT 346-1a	--	Enseignement secondaire de plein exercice	(F=302 T=341 E=1)
CT Gestion de projet DS	titre suffisant	CT 346-1a	--	Enseignement secondaire de promotion sociale	(F=1046 T=341 E=1)
Educateur	titre suffisant	NCC 301-1a	--	Personnel Non Chargé de Cours	(F=964 T=341 E=1)
Educateur d'internat	titre suffisant	NCC 301-1a	--	Personnel Non Chargé de Cours	(F=965 T=341 E=1)
Educateur-secrétaire	titre suffisant	NCC 301-1a	--	Personnel Non Chargé de Cours	(F=966 T=320 E=1)
PP Adaptation professionnelle tertiaire DI	titre requis	PP 301	--	Enseignement secondaire de plein exercice	(F=1059 T=919 E=1)
PP Education gestuelle DI	titre suffisant	PP 301-1a	--	Enseignement secondaire de plein exercice	(F=166 T=341 E=1)
Secrétaire - bibliothécaire	titre de pénurie	NCC 301-1a-1b	--	Personnel Non Chargé de Cours	(F=973 T=320 E=1)

- je choisis la fonction suivante (je priorise « titre requis » sur « titre de suffisant ») :

Fonction	Qualification	Enseignement
CT cours commerciaux DI	Titre requis	Enseignement secondaire de plein exercice

- je choisis, par exemple, le cours suivant :

Cours choisi (lié à la fonction)					
Forme d'enseignement (si plein exercice)	Cours		Option		Année (niveau)
	Code	Libellé	Code	Libellé	
secondaire ordinaire	1218	Cours commerciaux	7118	vente	D2 - 4P

**Exemple 2 :** Je suis porteur d'un CESS, avec un CAP (**j'anticipe ici le fait de réussir**), sans certificat complémentaire, sans dépêche d'expérience utile,

- les deux fonctions qui me sont accessibles sont :

Fonction	Qualification	Barème	EU	Enseignement
CG Adaptation sociale DI	titre de pénurie	CG 182-1a-1b	--	Enseignement secondaire de plein exercice ( F=8 T=9045 E=1)
PP Education gestuelle DI	titre suffisant	PP 182-1a	--	Enseignement secondaire de plein exercice ( F=165 T=9045 E=1)

- je choisis la fonction suivante (à défaut de « titre requis », je priorise « titre suffisant » sur « titre de pénurie ») :

Fonction	Qualification	Enseignement
PP Education gestuelle DI	Titre suffisant	Enseignement secondaire de plein exercice

- je choisis, par exemple, le cours suivant :

Cours choisi (lié à la fonction)					
Forme d'enseignement (si plein exercice)	Cours		Option		Année (niveau)
	Code	Libellé	Code	Libellé	
secondaire spécialisé	2865	t.p. art floral		activités relevant du projet d'école	10 (Type 2/ Forme 1, Phase 2)

**Remarque :**

Concernant la référence précise pour l'enseignant spécialisé de forme 1 et forme 2, **il y a lieu de consulter le projet d'école d'une école d'enseignement spécialisé.**

**Exemple 3 :** Je suis porteur d'un CQ7 P: Soins de beauté-coiffure, avec un CAP (**j'anticipe ici le fait de réussir**), avec le CESS en certificat complémentaire, avec une dépêche d'expérience utile en CT coiffure DI et CT coiffure DS et 3 années valorisées,

- les fonctions qui me sont accessibles en plein exercice sont :

Fonction	Qualification	Barème	EU	Enseignement
CT Coiffure DI	titre requis	CT 182	3	Enseignement secondaire de plein exercice ( F=54 T=2292 E=5)
CT Coiffure DS	titre requis	CT 382	3	Enseignement secondaire de plein exercice ( F=270 T=2292 E=5)

- je choisis, par exemple, la fonction suivante :

Fonction	Qualification	Enseignement
CT COIFFURE DS	Titre requis	Enseignement secondaire de plein exercice

- je choisis, par exemple, le cours suivant :

Cours choisi (lié à la fonction)					
Forme d'enseignement (si plein exercice)	Cours		Option		Année (niveau)
	Code	Libellé	Code	Libellé	
secondaire ordinaire	1263	déontologie	8314	coiffeur/coiffeuse	1 D3 5 P (D3)

**Exemple 4 :** Je suis porteur d'un CQ7 P: Soins de beauté-coiffure, avec un CAP (j'anticipe ici le fait de réussir), avec le CESS en certificat complémentaire, avec une dépêche d'expérience utile en CT coiffure DS et 3 années valorisées,

- les fonctions qui me sont accessibles en promotion sociale sont :

Fonction	Qualification	Barème	EU	Enseignement
CT Coiffure DI	titre requis	CT 182	3	Enseignement secondaire de promotion sociale ( F=532 T=2292 E=5)
CT Coiffure DS	titre requis	CT 382	3	Enseignement secondaire de promotion sociale ( F=740 T=2292 E=5)

- je choisis la fonction suivante en Promotion sociale :

Fonction	Qualification	Enseignement
CT COIFFURE DS	Titre requis	Enseignement secondaire de promotion sociale

- je choisis, par exemple, le cours suivant en promotion sociale :

Cours choisi (lié à la fonction)					
Forme d'enseignement (si plein exercice)	Cours		Option		Année (niveau)
	Code	Libellé	Code	Libellé	
	831608U21D1	coiffure : coloration d'oxydation et décoloration		coloration d'oxydation et décoloration: technologie	Ss (UF2)

## Consignes relatives aux préparations de leçons

Les 3 préparations de leçon, correspondant strictement aux 3 sujets choisis, sont remises au Jury, complètes, reliées et en 4 exemplaires, le jour de la présentation.

⇒ une seule reliure (fardé à devis, par exemple), pour chaque leçon.

Chaque préparation **doit** notamment contenir, outre votre nom et prénom, l'intitulé de la fonction et du cours ainsi que le niveau d'enseignement prévu :

- le **développement méthodologique détaillé** (actions de l'enseignant, actions des élèves), le contenu-matière, le matériel didactique, l'évaluation envisagée, la référence précise au référentiel (ou programme, profil métier, projet d'école), les objectifs ou compétences visés, le timing estimé, les sources utilisées, ... ;
- une **copie de l'extrait du référentiel / programme / profil métier / projet d'école** utilisé comme référence pour vos sujets de leçons (page de garde et page(s) correspondant au choix de sujets) ;
- tout document montré ou distribué aux élèves.

L'équipement matériel et/ou technologique des locaux occupés lors des épreuves n'est pas garanti: les candidats sont invités à prendre leurs dispositions.

Tout manquement peut entraîner la non-présentation de l'épreuve et l'exclusion du candidat.